

## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### **Début de l'opération nettoyage printanier ATTENTION AUX ACCUMULATIONS DE SABLE**

**Saguenay, le vendredi 28 avril 2022** – La grande opération nettoyage des rues débutera lundi prochain dans les trois arrondissements, soit le 2 mai. Des balais mécaniques et camions arrosoirs sillonneront dès lors les rues et Saguenay souhaite entre autres donner quelques directives concernant les accumulations de sable dans les bacs à ordures ainsi que le long de la chaussée.

Si la température le permet, l'opération devrait durer environ six semaines. Les premières semaines seront consacrées aux centres-villes, terre-pleins et boulevards. Les semaines suivantes seront dédiées aux collectrices, trottoirs et quartiers résidentiels.

Parallèlement au nettoyage des rues, celui des pistes cyclables s'amorcera au cours des prochaines semaines. La neige étant toujours présente dans la majorité des parcs municipaux, le nettoyage de ceux-ci débutera dès que la situation le permettra. Par ailleurs, l'opération nids-de-poule est également en cours et les citoyens sont invités à communiquer avec la Ville pour les signaler en composant le 418 698-3000 ou en ligne à [requetes.saguenay.ca](http://requetes.saguenay.ca).

Voici quelques règles à ne pas oublier pendant ces opérations :

- Il est strictement interdit de déposer du sable dans les bacs bleus, gris ou verts. Le cas échéant, ceux-ci ne seront pas vidés lors de la collecte;
- Le sable doit être déposé le long de la chaussée en l'étendant le plus possible à l'extérieur du trottoir et sans accumulation excessive avant le passage de nos équipes; Les balais mécaniques qui nettoient la chaussée sont équipés pour ramasser le sable, qui est par la suite disposé sur un site autorisé;
- Il faut éviter de déposer le sable près d'un regard ou d'un puisard. Le sable qui s'écoule dans les égouts coûte des milliers de dollars à récupérer et engorge inutilement les conduites d'égout et les systèmes d'épuration;
- Il faut aussi éviter de stationner dans les rues quand cela est possible;
- Vos bacs de déchets et de matières recyclables ainsi que tout équipement de jeux doivent obligatoirement se trouver sur votre propriété, donc à l'extérieur de la voie publique.

La vérification des bornes-fontaines est également commencée, ce qui pourrait provoquer des épisodes d'eau colorée et/ou brouillée, ainsi que des variations de pression. Malgré ces opérations, l'eau demeure potable. Il est recommandé d'éviter de faire la lessive lors de ces interventions. Dans le cas où des vêtements seraient tâchés, vous pouvez communiquer avec le Service des travaux publics en composant le 418 698-3000 option #3 pour prendre rendez-vous afin de vous procurer un produit détergent efficace pour ce type de souillure.

Il est à noter que ces opérations sont conditionnelles à la météo en vigueur, et peuvent donc être retardées en raison de gels tardifs ou de grandes quantités de pluie, sans compter d'éventuelles chutes de neige.

- 30 -

Source : Service des communications  
Tél. : 418 698-3350